

# Le conseil ouvre un chantier jeunes

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue a décidé d'ouvrir un chantier loisirs qui sera proposé à un groupe au maximum de huit jeunes, âgés de 11 à 14 ans pendant une semaine. Un comité de six élus sera créé pour organiser et gérer les contrats avec les jeunes.

Chaque commune va pouvoir proposer un ou plusieurs chantiers (par exemple aménager un sentier, réaliser la peinture d'une marelle dans une école, créer un massif de fleurs, créer des toilettes sèches, etc.). Ces projets verront le jour proba-

blement pour l'année scolaire prochaine (peut-être en octobre 2021 ou début 2022). Le syndicat de communes mettrait à disposition une personne qui assurerait l'encadrement et les échanges pédagogiques.

Le reste à charge pour chaque commune ayant un projet à proposer est l'achat des matières premières ainsi que la mise à disposition d'une personne pour accompagner et aider dans la réalisation du chantier. La date de réponse des communes pour faire une proposition de chantier n'est pour

l'heure pas encore connue.

**Temps d'activités périscolaires.** Un sondage avait été réalisé auprès des parents sur le maintien ou non des temps d'activités périscolaires (TAP) qui représentent un coût important pour la commune. Sur 50 sondages envoyés, 40 retours ont eu lieu avec 32 pour le maintien, 1 pour l'abandon et 7 pour un départ à 11 h. Le conseil municipal est donc favorable à la facturation du service à hauteur de 3 € par enfant et par mois et attend désormais la position du conseil municipal de Juscorps.